

Bac Pro Services aux Personnes et Animation dans les Territoires EN ALTERNANCE (SOUS STATUTS SCOLAIRE OU APPRENTISSAGE)

Code RNCP 36788 – Certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire –

date d'enregistrement de la certification : 01 09 2023

Public concerné, nombre.	- Être motivé pour une formation en alternance - Être passionné par le service aux personnes Formation accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve d'adaptabilité (prendre contact avec la MFR-CFA) - Plusieurs statuts par alternance possibles : - Jeunes en formation scolaire- Jeunes en contrat d'apprentissage (à partir de la classe de première)
Prérequis, modalités et délai d'accès	- Entretien de positionnement et de motivation avec le Directeur. - Être issu d'une classe de 3^{ème} pour rentrer en seconde sous statut scolaire Pour l'apprentissage : entrée possible en 1^{ère} ou Terminale - Entretien de positionnement et de motivation, toute l'année avec le Directeur. - signature du contrat possible à tout moment dès la classe de 1^{ère} Entrée en classe de 1^{ère} (de septembre à juin) - après un CAPA - après une seconde ou 1^{ère} générale - après une seconde ou 1^{ère} Professionnelle - Trouver un maître d'apprentissage Entrée en classe de Terminale (de septembre à juin) - après une 1^{ère} Bac Pro SAPAT - Trouver un maître d'apprentissage
Présentation générale	Secteurs professionnels concernés : Services à la personne, santé, social, animation du territoire, tourisme
Objectifs	- Obtenir une qualification de niveau 4 - Connaître les différents publics du secteur du service à la personne - Connaître les différentes structures d'aide à la personne - Communiquer en situation professionnelle - Découvrir et maîtriser les techniques d'aide à la personne - Savoir accompagner les personnes dans leur vie quotidienne
Contenu de la formation	Modules généraux : français, communication, histoire-géographie, anglais, EPS, mathématiques, informatique, écologie, physique-chimie, ESC Modules professionnels : biologie humaine, science médico-social, connaissance des structures, communication, accompagnement des personnes Conduite de projets, mise en place d'actions en partenariat avec le territoire (association, collectivités territoriales, organismes professionnels...)
Modalités pédagogiques	Moyens pédagogiques : - Salles de classe accessibilité PMR (public à mobilité réduite) équipée réseau Internet - Salle informatique

	• Visite de structures, d'entreprises • Interventions de professionnels • Aides humaines (AESH), aménagement d'épreuves et aides matérielles pour les publics reconnus en situation de handicap (« Dys ») Méthodes : Formation scolaire : stages dans différents domaines (65 semaines sur 3 ans) • les enfants : crèche, halte-garderie, école maternelle, ... • les personnes âgées : EHPAD (maison de retraite), aide à domicile... • les soins : milieu hospitalier, maternité, centre de soins de suite... • le handicap : structures qui accueillent ou hébergent des personnes en situation de handicap • le tourisme, l'accueil : office du tourisme, centre d'animation culturel.... Formation par apprentissage : EHPAD, Maison de Retraite Signature possible d'un contrat d'apprentissage à partir de la classe de 1^{ère} Modalités : • Apports théoriques • Démonstration en milieu professionnel • Visite de structure, d'entreprise • Intervention de professionnels • PSC1 : prévention et secours civique (en partenariat avec les pompiers)
Compétences / Capacités professionnelles visées	• Raisonner des choix d'intervention au service du lien social et de la qualité de vie individuelle et collective • Organiser ses interventions auprès de la personne et sur le territoire • Accompagner la personne dans ses activités quotidiennes • Accompagner la personne dans l'organisation de son quotidien • Animer un lieu de rencontres et d'échanges • Mettre en œuvre des initiatives locales vectrices de lien social ou de cohésion territoriale • S'adapter à des enjeux professionnels particuliers
Dates et durée	• 3 ans (ou 2 ans si entrée en classe de 1^{ère}) • Année scolaire de septembre à juin • Soit 1 925h de formation à la MFR-CFA sur 3 ans et 2275h ou 2835h en entreprise Formation scolaire et apprentissage : 15 jours de formation à la MFR pour 15 jours en entreprise (selon le planning) - Seconde : 17 semaines à la MFR / 23 semaines en entreprise - Première : 18 semaines à la MFR / 22 ou 34 semaines en entreprise - Terminale : 20 semaines à la MFR / 20 ou 24 semaines en entreprise
Lieu(x)	CFA-MFR Haleine – 3506 rue d'Alençon – Haleine – 61140 Rives d'Andaine Tél : 02.33.37.95.49 Mail : mfr.haleine@mfr.asso.fr Site Internet : http://www.mfr-haleine.fr Page Facebook : www.facebook.com/mfrhaleine Instagram : www.instagram.com/mfrhaleine • Possibilité d'hébergement et de restauration • Accessibilité PMR (public à mobilité réduite) • Référents mobilité, handicap et social

Coût par participant	Formation scolaire : - Frais de scolarité et modalités (voir avec le secrétariat de la MFR) - Frais d'adhésion à l'association (40 euros) - Possibilité de demande de bourse du Ministère de l'agriculture - Dispositif « Atout Normandie » : aides financières (étudiants Normands) Formation en apprentissage : - Coût de Formation pris en charge intégralement par l'organisme financeur (OPCO), soit 0 euro à la charge de l'apprenti - Rémunération de l'apprenti par l'employeur
Responsables de l'action, Formateurs, animateurs	Madame Elisabeth AUMONT-LEVEQUE – 02.33.37.95.49 mail : elisabeth.leveque@mfr.asso.fr Madame Chantal MARY – 02.33.37.95.49 mail : chantal.mary@mfr.asso.fr Madame Aline FOISNEAU – 02.33.37.95.49 mail : aline.foisneau@mfr.asso.fr
Suivi de l'action	- Conventions de stage / Contrat d'apprentissage (selon le statut) - Cahier de présence (émargement des apprentis) - Livret d'accompagnement - Carnet de liaison - Bilans de formation avec les jeunes, les formateurs, maîtres de stage ou d'apprentissage et familles - Visites de stage et visites en entreprises - Conseil de Perfectionnement
Modalité de l'évaluation	- Evaluations formatives (2 bulletins de notes/année de formation) - CCF (Contrôle en Cours de Formation) : Bac pro « sapat » (16 en 1^{ère} et terminale) - Epreuves terminales de Bac Pro (5 en fin d'année de terminale) CCF : 62,5 % et Epreuves terminales : 37,5 % Pour les candidats redoublants : possibilité de valider 1 ou plusieurs blocs de compétence - Réalisation de bilans individuels
Certifications complémentaires	PSC1 : prévention et secours civique 1^{er} niveau
Résultats de l'action	- Résultats sur 4 ans : BAC PRO (scolaire : 93 %) (Apprentissage : 78%) - Insertion professionnelle : 100% en emploi dans les 3 ans après le Bac Pro (80% en emploi dans la même filière Service aux Personnes et aux Territoires).
Poursuite de formation et débouchés possibles	Poursuite d'études possible : - Entrée en IFSI - IFAS- IRST autres organismes de formation (Accompagnant Educatif Social, auxiliaire de puériculture, aide-soignant, infirmier, moniteur éducateur, préparatrice en pharmacie, ...) - BTS DATR (Développement et Animation des Territoires Ruraux) - BTS ESF (Economie Sociale et Familiale) - BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaires et Sociales) - BUT Carrières Sociales Débouchés : Agent de service hospitalier, agent technique, agent territorial en école maternelle Auxiliaire de vie, accompagnant auprès de personnes fragilisées, en situation de handicap Animateur, intervenant en structure d'accueil de la petite enfance, ASEM, ATSEM Hôtesse d'accueil